

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°42 du 15/11/2011

Colza

Observations sur réseau colza 2011-2012

15 des 20 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 13 au 15 novembre 2011 et une parcelle a été visitée, sans mention d'observation autre que le stade.

Stade des cultures

Le stade rosette est bien installé sur les parcelles visitées, qui ont toutes développé entre 9 et plus de 10 feuilles, avec de forts développements : la biomasse aérienne moyenne sur les 6 parcelles pour lesquelles une estimation a été à ce jour réalisée est de 2035 g/m².

Charançon du bourgeon terminal

Visiblement le vol de ce ravageur s'avère très étalé puisque, encore cette semaine, 12 des 15 parcelles pour lesquelles le piège sur végétation a été relevé donnent de 1 à 22 nouvelles captures, soit 7 en moyenne sur les pièges actifs, toutes les parcelles du réseau étant déjà précédemment concernées. Le piégeage reste donc conseillé.

On demeure donc, en cas de non contrôle depuis le pic d'infestation, en période de risque vis-à-vis de l'accumulation des pontes sur les pétioles, à l'origine du risque potentiel de destruction du bourgeon terminal sur les plantes porteuses, entraînant la forte nuisibilité attribuée à ce ravageur, tout en remarquant que le très fort développement des plantes constaté dans de nombreuses situations tend à atténuer ce risque potentiel.

Grosse Altise d'hiver

Larves : 5 des 12 parcelles ayant fait l'objet d'une dissection des pétioles en ce début de semaine manifestent une présence larvaire encore modérée, concernant 5 à 30 % des plantes. Si on tient compte des signalements antérieurs, une présence a été rapportée à ce jour sur 7 des 20 parcelles du réseau, avec 1 à 35 % de plantes concernées.

Pour mémoire, les femelles adultes pondent durant leur activité – de courant septembre à fin octobre au regard des captures dans les pièges enterrés. Les œufs sont déposés dans le sol et les jeunes larves de 1^{er} stade remontent vers les pétioles. Pour accomplir leur développement (3 stades larvaires) avant de se laisser à nouveau tomber au sol pour nymphose, les larves passent d'un pétiole à l'autre et peuvent aussi se diriger vers le cœur, entraînant un risque de destruction du bourgeon terminal en cas de présence importante avant décollement à reprise de végétation.

.../...

Grandes cultures

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.



Le seuil de nuisibilité est fixé à 70 % de plantes porteuses, correspondant en moyenne à la présence de 2,5 à 3 larves par plante, sachant que les développements importants des pétioles limitent les passages vers les cœurs et que les éventuels traitements de semence et contrôle du charançon du bourgeon terminal peuvent aussi concourir à limiter les populations larvaires.

Il convient de poursuivre régulièrement l'évaluation du risque sur les parcelles jusqu'à la reprise de végétation. – Se reporter au BSV de la semaine dernière pour la description des larves.

Orge

Données du réseau

Treize parcelles sur quinze déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (cinq dans l'Allier, trois en Haute-Loire, trois dans le Puy de Dôme et deux dans le Cantal) sur la période des 14 et 15 novembre.

Stade des cultures

Une feuille à plein tallage.

Observations ravageurs

Cicadelles : neuf parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Deux situations présentent des captures (Allier et Haute Loire). Le nombre d'individus piégés sur plaque engluée varie de un à quatre-vingt. L'activité des cicadelles est en forte diminution, seule une parcelle de Haute Loire cumule plus de 30 captures en une semaine.

On rappelle que le seuil de nuisibilité a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée.

Pucerons : dix parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Seule une parcelle de l'Allier est touchée avec 4% de pieds porteurs.

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs ou présence de 5% de pieds porteurs depuis plus de 10 jours.

Limaces : signalées dans deux parcelles sur dix ayant fait l'objet d'une observation de ce ravageur ; avec respectivement 2 et 12 % de pieds avec morsures. Les conditions humides peuvent être favorables à leur activité, le risque existe jusqu'à tallage des céréales et est accru sur les parcelles motteuses. Dans l'ensemble, les dégâts de limaces restent faibles.

Mulots et campagnols : non signalés dans les parcelles qui ont fait l'objet d'une observation.

Observations maladies

Apparition dans deux parcelles du réseau des premières taches de rhynchosporiose.

.../...

Triticale

Ce bulletin fait la synthèse de 6 parcelles observées sur les 8 présentes dans le réseau cet automne (3 en Haute-Loire, 2 dans le Cantal et 1 dans l'Allier).

Stade des cultures

Les triticales de la région profitent bien du climat plutôt poussant de ces derniers jours et continuent de se développer.

Les parcelles précoces, notamment en secteur d'altitude, sont au stade « début de tallage ». Les gelées matinales ralentissent désormais leur développement. Les triticales semés plus tardivement, présentent seulement 2 à 3 feuilles (région de Moulins, par exemple).

Etat sanitaire

L'état sanitaire des triticales reste sain. Cette semaine aucun dégât de ravageur n'est répertorié. On note cependant toujours la présence de cicadelles sur la Haute-Loire (Bassin du Puy) dans des proportions proches de la semaine dernière (10 à 20 cicadelles maxi par piège). Les premières gelées actuelles devraient ralentir leur développement.

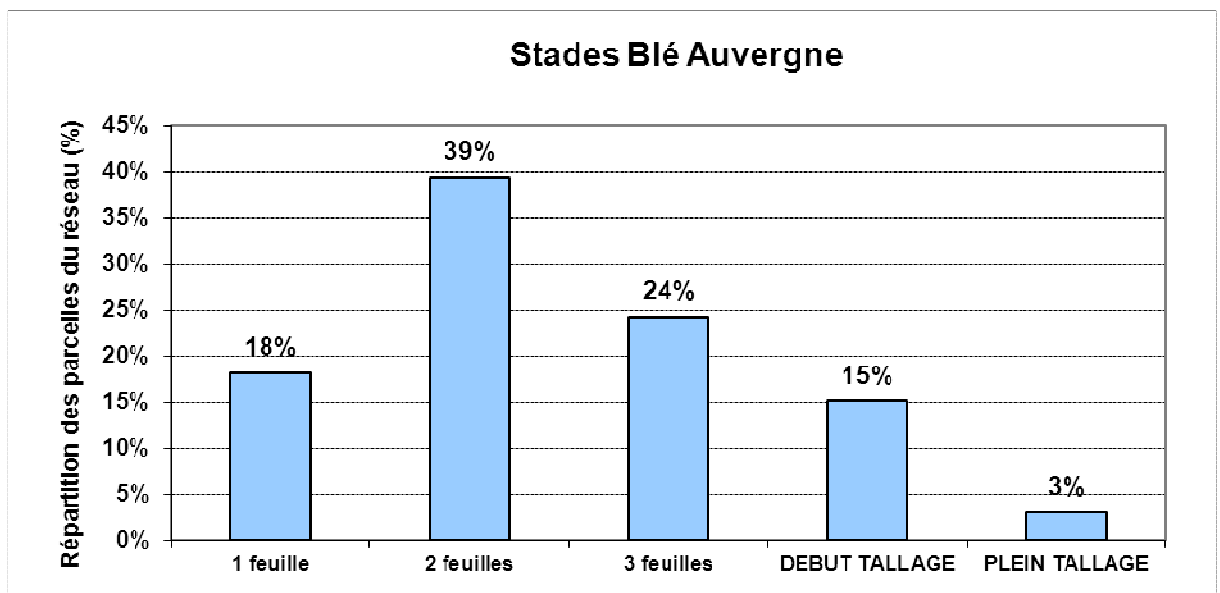
La présence modérée de pucerons (4% des plantes avec au moins un puceron) est toujours signalée dans la région de Moulins.

Blé

Ce bulletin fait état des observations réalisées sur 33 parcelles parmi les 43 déclarées à ce jour dans la base Végicultures : 16 dans l'Allier, 2 dans le Cantal, 4 en Haute-Loire et 11 dans le Puy de Dôme.

Stades

Plus de 80% des parcelles sont entre 1 et 3 feuilles, les 6 parcelles les plus avancées ont débuté le tallage.



.../...

Etat sanitaire

Cicadelles

Cette semaine des captures sont signalées sur 13 des 27 parcelles qui ont fait l'objet de piégeage, dans l'Allier, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire. La plupart des parcelles enregistrent moins de 10 captures, 4 parcelles ont fait l'objet de 10 à 20 captures et une seule dépasse le seuil de 30 captures. Bien que la population soit globalement modérée, ce ravageur reste bien présent grâce aux températures douces. La tendance pour les jours à venir n'étant pas au rafraîchissement, il est important de continuer la surveillance.

Rappelons que le seuil de nuisibilité est estimé à 30 captures hebdomadaires. Le piégeage doit être réalisé à la parcelle pour une bonne appréhension du risque de transmission de la maladie des pieds chétifs via les cicadelles.

Pucerons

25 parcelles ont fait l'objet d'un comptage des pucerons sur plantes. La pression générale est faible cette semaine. Aucun puceron n'a été observé dans 18 des 25 parcelles. Parmi les 7 restantes, la situation n'est préoccupante que pour une parcelle à Souvigny (03) où des pucerons sont présents sur plus de 10% des plantes.

Rappelons que le dénombrement des pucerons s'effectue directement par comptage sur les plantes. Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 10% de plantes sont colonisées par au moins un puceron ou lorsque la présence des pucerons, quel que soit leur nombre, se prolonge au-delà de 10 jours consécutifs.

Limaces

Des dégâts de limaces ont été observés sur 6 parcelles, 4 dans l'Allier et 2 dans le Puy-de-Dôme.

Autres ravageurs

Des dégâts de Campagnols et Mulots sont relevés dans 3 parcelles (1 dans le Puy-de-Dôme, 1 dans l'Allier et 1 en Haute-Loire).

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation